



JOURNAL DE LA CONDUITE

MÉTRO & RER MAI > JUIN 2023

EN BREF

L'UNSA signe
le nouvel accord
handicap

RER

Le centre de
commandement
unique de la
ligne A

MÉTRO & RER

La Coupe du
monde de rugby



PÔLE
FERRÉ



11, rue Victor Hugo
93170 Bagnolet



RER
06 12 18 44 22



Métro
06 71 95 61 87

Une responsabilité qui repose uniquement sur le conducteur..

L'accident voyageur sur la ligne 6 a ému l'ensemble des conducteurs, en dehors du traitement médiatique par la mise en garde à vue de notre collègue.



SÉBASTIEN TISSIER
SECRÉTAIRE DU PÔLE FERRÉ

Il est, aux yeux de la loi, l'unique responsable en cas d'accident. Pourtant, pour le Pôle Ferré, la réalité est toute autre. **La pression managériale, l'affluence voyageur et l'engagement de productivité exigé par IDFM** sont également à prendre en compte dans la responsabilité qui nous incombe. Afin d'exercer notre métier dans des conditions optimales de sécurité, il est nécessaire que **l'entreprise fasse bloc et relâche la pression permanente** qui nous est imposée. Il est nécessaire également que chaque conducteur impose au management de respecter **les réglementations RER15 et STC15**, seules garantes de la sécurité ferroviaire et qui ont été mises en place afin de garantir des conditions de travail optimales. Nous devons collectivement **revenir à des fondamentaux** qui nous protègent individuellement et évite au maximum le risque d'accident. Car oui, **le risque d'accident voyageur est constant**, notre professionnalisme et la formation continue permettent de l'éviter.

Faire porter la responsabilité des conducteurs sur l'augmentation des jours de maladie générée cette année sans prendre en compte les causes qui sont, pour ne citer qu'elles, **la dégradation des conditions de travail, le manque d'effectif ou le manque de reconnaissance financière** est, pour le Pôle Ferré, une pression supplémentaire qui n'a pas lieu d'être. **Seule la direction porte la responsabilité de l'ensemble de ces dégradations.** Les conducteurs n'ont pas changé leur façon de travailler, mais l'entreprise a changé sa façon de manager. C'est pourquoi, lors des négociations de l'accord-cadre de modernisation du réseau ferré (automatisation de la ligne 13), **nous ne cessons d'exiger une revalorisation salariale** conséquente répondant à l'exigence professionnelle de notre métier. **Nous revendiquons également** la prise en compte de la réforme des retraites en insufflant une sécurisation des dernières échelles afin de maintenir le niveau de pension des conducteurs et de garantir leur date de départ. ●



L'exigence de notre métier, nos conditions de travail et le risque d'accident constant doivent enfin être pris en compte dans notre déroulement de carrière et sans aucune contrepartie. Il est temps que l'entreprise l'entende et réponde à nos légitimes revendications.



Coupe du Monde de rugby

La Coupe du monde de rugby est un événement sportif majeur qui va soulever les foules et la liesse populaire.



THOMAS TRUFFAT
SECRÉTAIRE ADJOINT
DU PÔLE FERRÉ
REPRÉSENTANT MÉTRO

Qui dit Coupe du monde dit une surcharge importante de voyageurs, soit directement lors des matchs, soit par la mise en place d'une fan zone place de la Concorde. À cela s'ajouteront les festivités avant et après matchs, mais aussi un afflux de touristes en Île-de-France pendant la période. Cette surcharge, ce sont tous les agents du métro et du RER qui vont en subir les conséquences, leur professionnalisme n'est plus à démontrer et ils répondront présents.

PLANNING PRÉVISIONNEL

- **Plurisyndicale** de présentation.
- **Multisyndicale** de négociation : 31 mai.

LES POINTS MAJEURS À RETENIR

- **Prolongation** d'une heure au métro et aucune côté RER.
- **Deux potentielles nuits** exceptionnelles au métro et RER suivant les qualifications de la France ou pour la finale. Les agents



© DR / FREEPIK

seront mobilisés en fonction des règles en vigueur.

SPÉCIFICITÉS RER B

Dans le cadre des matchs au Stade-de-France, la direction souhaite une expérimentation des facus intéropérés. Proposition d'une phase d'essai pendant la Coupe du monde avec quatre facus RATP et quatre SNCF. Garage à Mitry et attente à la maison de la B sauf incident d'exploitation. ●



L'UNSA Pôle-Ferré a été reçue en audience bilatérale sur ce sujet afin d'apporter ses propositions.

Ce que l'UNSA demande

Pour l'UNSA, les agents du transport (conducteurs, aiguilleurs, etc.) doivent obtenir une reconnaissance financière significative pour leur application dans ce grand événement sportif !

- **Une prime** pour tous les agents du transport (métro & RER) pour cet événement mondial et une prime événements exceptionnels x 5 pour l'ensemble des facus (fan zone et Stade-de-France).
- **Pour le RER B**, une augmentation et pérennisation et de la prime Gare du Nord (10 € aujourd'hui obtenus par l'UNSA) pour les autres conducteurs les jours de match et une prime annuelle type PVI supérieure ou équivalente à celle obtenue par l'UNSA Pôle-Ferré en juillet de 200 €.
- **Pour le métro**, une prime pour les prolongations de service non prévues au protocole. ●

Handicap



© DR / FREEPIK

L'UNSA-GROUPE RATP a travaillé activement à améliorer le précédent accord en faveur des personnes en situation de handicap et a signé le 13 avril dernier un nouvel accord apportant de nouvelles dispositions pour aider les salariés.

QUELLES DISPOSITIONS ?

- **Faciliter** l'accès au lieu de travail
- **Un manager** mieux informé et mieux formé.
- **Meilleure** intégration des apprentis. ●

POUR ALLER PLUS LOIN



CCU ligne A

L'UNSA-Pôle Ferré revendique plusieurs avancées pour les aiguilleurs et les autres acteurs du Centre de commandement unique (CCU) dans le cadre de la négociation de l'accord de modernisation de la ligne A du RER.

QUELLES REVENDICATIONS ?

- **500 € bruts** pour les titulaires.
- **300 € bruts** pour les habilités.
- **Ouverture des négociations** sur un protocole aiguilleur. ●



© DR / FREEPIK



Bulletin d'adhésion

RETRAITÉ

ACTIF

OPÉRATEUR

CADRE

MAÎTRISE

MAE

NOM*

PRÉNOM*

MATRICULE

FONCTION

ATTACHEMENT*

DÉPARTEMENT*

CODE LAC*

DATE DE NAISSANCE

DATE D'ENTRÉE À LA RÉGIE

ADRESSE*

CODE POSTAL*

VILLE*

TÉL. INTÉRIEUR

TÉL. PORTABLE*

TÉL. FIXE

EMAIL*

NOM DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL

OBSERVATIONS

DATE*

SIGNATURE*

Retraité : 30 € / an | Opérateur : 65 € / an | Maîtrise & cadre : 77 € / an.

Pour les renouvellements, remplir uniquement les noms, prénoms, matricule & les informations qui ont changé. Bulletin d'adhésion à remettre à un militant UNSA ou à retourner par courrier au

Syndicat UNSA Groupe RATP - 11, rue Victor Hugo 93170 Bagnolet (courrier interne : LAC BAVH).

*Informations obligatoires.



07 56 83 82 97



unsa.poleferre@gmail.com



UNSA Groupe RATP Pôle Ferré